

ROTARY INFOS

NARBONNE

Novembre 2011



Le mot du Président

Le mois d'Octobre nous a permis de recevoir le Gouverneur Surjus. Ce repas fut un succès.

Ce dernier entre autres sujets nous a fait un rappel sur :

L'ASSIDUITE

Chaque Rotarien doit se fixer l'objectif de participer à, au moins, 50%, des réunions statutaires de son Club.

Il peut compenser une absence par une visite à un autre Club ou la participation effective à une action pendant la semaine.

Dispense d'assiduité : tout Membre qui, en raison d'une maladie prolongée ou d'une infirmité, ou raison professionnelle, ne peut satisfaire aux conditions d'assiduité peut, par décision du bureau, bénéficier d'une dispense tant que durera son état.

Pour des raisons évidentes de respect d'autrui et d'organisation des repas, il est souhaitable de prévenir le secrétaire de votre absence à une réunion statutaire trois jours à l'avance. La règle est que vous êtes d'office inscrits présents à toutes les réunions statutaires à vous de signaler votre absence.

Week End Ski :

Le séjour des 2, 3 et 4 Mars au ski en Andorre s'annonce comme un grand moment, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, merci de faire savoir votre participation ou non à notre secrétaire avant la fin de la semaine.

Vous trouverez ci après nos rendez vous du mois.

Votre Président,

Jean Perrier

A noter dans vos agendas



Les anniversaires du mois

1 *Jean-Michel MARTINEZ*
14 *Frédéric BERTINO*
14 *Philippe CAULLIER*

18 *Jacques DUNYACH*
29 *Georges GUIDONI*



Le programme du mois

Jeudi 3: apéritif statutaire au Silène,

Jeudi 10 :

*Repas statutaire avec épouses à Gruissan
Chez Maxime + Visite du Moulin à Huile*

Jeudi 17 : apéritif statutaire au Silène,

Jeudi 24 : Repas statutaire au siège

